



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 27 mars 2020
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 27 mars 2020 à 9h00 par audioconférence.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette (membres titulaires ayant voix délibérative), Catherine Mir, Judith Raoul-Duval (suppléantes sans voix délibérative) et Noël Jouteur, chargé de mission.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 12 mars 2020

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le point 5 du PV de la réunion du 12 mars 2020 est modifié en ce qui concerne le nom du coordinateur de la MRAe pour l'avis sur le projet suivant :

- 337 Extension data center à Marcoussis (91) : niveau 1 ; coordonnateur : Paul Arnould

Le PV de la réunion du 12 mars 2020 ainsi modifié est approuvé.

2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 12 mars 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 2 décisions de cas par cas prise depuis la réunion du collège de la MRAe du 12 mars 2020 :

- Mise en compatibilité du PLU de Bagneux (92) : décision de non soumission à évaluation environnementale du 14 mars 2020 ;
- Zonage d'assainissement de Boissy-le-Cutté (91), décision de non soumission à évaluation environnementale du 21 mars 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3. Retour sur les avis sur plans/programmes rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 12 mars 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis sur plan/programme rendu depuis la réunion du collège de la MRAe du 12 mars 2020 :

- Mise en compatibilité avec DP du PLU de La Chapelle-la-Reine (77) : avis du 23 mars 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

4. Retour sur les avis sur projets rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 12 mars 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 2 avis sur projets rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 12 mars 2020 :

- Projet d'ensemble immobilier, quartier de la Gare à Andresy (78) : avis du 20 mars 2020 ;
- ZAC de Corbeville à Saclay et Orsay (91) : avis du 22 mars 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

5. Délégations données pour des dossiers de cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée, pour les dossiers suivants, à :

- 5295 – Révision allégée du PLU de Bouville (91) : Jean-Paul Le Divenah
- 5310 – Mise en compatibilité du PLU des Ulis (91) : François Noisette
- 5322 – Elaboration du PLU d'Aulnoy (77) : Jean-Paul Le Divenah
- 5337 – Mise en compatibilité du PLU de Thiais (94) : Jean-Paul Le Divenah
- 5342 – Elaboration du PLU de Quiers (77) : François Noisette

- 5344 – Mise en compatibilité du PLU du Plessis-Pâté (91) : François Noisette

Pour information : modifications de PLU affectés au président de la MRAe en application décision MRAe du 14 juin 2018 :

- 5331 – Modification du PLU d'Orsay (91)
- 5340 – Modification du PLU de Vanves (92)
- 5366 – Modification PLU Beautheil-Saints-Maupertuis (77)
- 5364 – Modification PLU Mouroux (77)
- 5363 – Modification PLU Pommeuse (77)
- 5365 – Modification PLU Bassevelle (77)
- 5368 – Modification PLU Sceaux (92)

6. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 9 avril 2020 :

- 312 Géothermie – campus Engie – secteur PSA-RATP-Charlebourg à Colombes (92) : niveau 0 proposé – en attente
- 342 ZAC France Telecom à Noisieu (94) : niveau 1 ; coordonnateur : Noël Jouteur
- 343 ZAC Porte de Saint-Ouen à Saint-Ouen (93) : niveau 1* : accord de la MRAe
- 344 Actualisation ZAC Charcot à Puteaux (92) : niveau 1 ; coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- 345 Parc éolien Bois de l'avenir à Beaumont-du-Gâtinais (77) : niveau 1 ; coordonnateur : Paul Arnould
- 346 Chaudières biomasse à Courbevoie (92) : niveau 1 : Catherine Mir
- 347 Lot 9 ZAC des Docks à Saint-Ouen (93) : niveau 1 : Jean-Jacques Lafitte
- 348 ZAC des Groues à Nanterre (92) : niveau 1 : Jean-Paul Le Divenah

7. Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour le ou les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature devrait intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe prévue le 9 avril 2020.

8. Délibération sur des projets d'avis sur plans et programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, les avis portant sur des plans/programmes suivants sont adoptés :

- Révision du PLU d'Ollainville (91) ;
- PCAET de la communauté de communes du Pays de Montereau (77)
- Révision du PLU de Saint-Mars-Vieux-Maisons (77)

9. Délibération sur un avis sur projet

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, les avis portant sur le projet suivant est adopté

- Projet de prolongement et de modification d'une carrière de sable à Bourron Marlotte (77) ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30

Fait à La Défense, le 27 mars 2020



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance